Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB06-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 6 FÉVRIER 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		19
Nombre de conseillers absents :		8
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		5
Nombre de votants :		24
Date de la convocation	:	30 janvier 2026
Date d'affichage	:	30 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le six février, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

Présents : CLECH Vincent, BOURDON Yves, BOÉTÉ Cécile, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, PIRON Valentina, HADJADJE Valérie, BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, COLAS Anne Marie, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine

Absents : LE GALL Maël, LE FLOCH Éric, TASSEL Stéphane, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, THEFO Laurence, LE GUEVELLOU Marjorie, MARCHAND Cinderella

Procurations : LE GALL Maël à LE COQ Laurent jusqu'à 18h55, TASSEL Stéphane à LE HERVÉ Thomas, ANTHOINE Julien à BOURDON Yves, LE GUEVELLOU Marjorie à BODEVEUR David, MARCHAND Cinderella à DAUPHIN Jean-Claude jusqu'à 17h59

Secrétaire de séance : DAUPHIN Jean-Claude

N°2026/06

Finances locales

Budget annexe « Boutiques Cœur de Ville »
Vote du budget primitif 2026

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025/107 du 18 décembre 2025, prenant acte du débat d'orientation budgétaire relatif à l'exercice 2026 ;

Vu l'avis de la commission « finances et administration générale » du 22 janvier 2026 ;

Vu la délibération n°2026/05 du 6 février 2026 relative à la reprise anticipée des résultats 2025 ;

Considérant que le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée,

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260206-2026DELIB06-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*20*
Votes Pour :	*20*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*4*

APPROUVE, le budget annexe « Boutiques Cœur de Ville » 2026, équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	**10 000.00 €**
Section d'investissement	**126 000.00 €**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Vincent CLECH

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude DAUPHIN

MAIRIE DE BÉGARD
22140 (Côtes-d'Armor)